

Image not found or type unknown



## Vente résidence principale

Par **Sonia MOINARD**, le **15/05/2019** à **21:04**

Bonjour,

Mon ex compagnon a quitté notre domicile depuis 3 ans. Depuis son départ, j'assume seule le remboursement du prêt.

Nous souhaitons vendre notre maison. Est-ce que le montant de la vente sera divisé en deux ou est-ce que je peux faire valoir ces 3 années ou j'ai assumé seule.

Merci pour votre aide.

Bien cordialement,

Sonia MOINARD.